

Fichier de l'OHI n° S1/6100/2023

**LETTRE CIRCULAIRE DE L'ASSEMBLEE N° 2**  
**Rev1/ Bis2**  
**29 novembre 2022**

**3<sup>EME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI (A-3)**

**Monaco, NOUVELLES DATES : 2-5 mai 2023**

**SOUMISSION PAR LA REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD DE LA CANDIDATURE D'ABRAHAM  
KAMPFER AUX FONCTIONS DE SECRETAIRE GENERAL ET DE DIRECTEUR DE L'OHI**

Références :

- A. Lettre circulaire de l'Assemblée N° 2 du 6 mai 2022 – *Appel à candidatures pour les postes de Secrétaire général de l'OHI et Directeur de l'OHI*
- B. Règlement général de l'OHI, Article 21
- C. Règlement général de l'OHI, Article 26 (a)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La référence A invitait les Etats membres de l'OHI à désigner des candidats au poste de Secrétaire général de l'OHI et de Directeur de l'OHI et indiquait que les noms des candidats ainsi que leurs formulaires de candidature seraient publiés dès leur réception.
2. La République d'Afrique du Sud a soumis la candidature d'**Abraham KAMPFER** pour sa réélection (référence C), lors de la 3<sup>eme</sup> Session de l'Assemblée de l'OHI, au poste de Secrétaire général et de Directeur de l'OHI. Le formulaire de candidature se trouve en pièce jointe.
3. Comme requis en référence B, le Secrétaire général collationnera toutes les candidatures reçues et présentera un inventaire consolidé dans le cadre de la documentation soumise à examen de l'Assemblée.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Dr Mathias JONAS  
Secrétaire général

Annexe : Formulaire de candidature de la République d'Afrique du Sud

Candidature for a post of<sup>1</sup>

SECRETARY-GENERAL

DIRECTOR

(Article 20 of the General Regulations)



Candidature à un poste de<sup>1</sup>

SECRETAIRE GENERAL

DIRECTEUR

(Article 20 du Règlement général)

**GENERAL - GENERALITES**

1 Nominating Member State - *Etat membre qui présente le candidat* : **South Africa**

2 Name — *Nom*: Abraham KAMPFER

3. Nationality — *Nationalité* : South African

4. Date of birth — *Date de naissance* : 15 August 1959

5. Title and decorations — *Titres et décorations*:

Director, IHO

Captain, SA Navy (retired)

Military Merit Medal (MMM)

**EDUCATION AND LANGUAGES - ETUDES ET LANGUES**

6. Education (periods, including specialized or special qualifications) — *Etudes (durée, y compris les qualifications spécialisées ou particulières)*:

Qualified as Professional Hydrographic Surveyor with SA Council for  
Professional and Technical Surveyors (PLATO) 2008

RNHMS DRAKE, UK - Advanced Hydrographic Survey Course (FIG/IHO Cat A) University  
of Plymouth — Postgraduate Diploma in Hydrographic Surveying 2002

South African Naval Hydrographic School — Basic Hydrographic Survey Course 2001

South African Naval Staff College — Senior Command & Staff Course 1996

<sup>1</sup> Tick one box or both

*Cocher une case ou les deux*

South African Naval Warfare School — Combat Officer Qualifying (PWO)	1988
South African Naval Staff College — Junior Staff & Warfare Course	1987
South African Naval Warfare School — Mine Warfare Specialization	1982
South African Naval College	1980

7. Languages (speaking and reading knowledge) — *Langues (niveau oral et écrit)*:

Afrikaans (mother tongue)

English (fluent speaking & reading)

French (basic speaking & reading)

Dutch & Flemish (basic speaking & reading)

P.T.O.

T.S.V.P.

<b>SERVICE AND EXPERIENCE<sup>2</sup> - SERVICES ET EXPERIENCE<sup>2</sup></b>
--

8 Hydrographic service — *Services dans l'hydrographie* :

(a) Sea service (periods and posts) — *Services à la mer (durée et postes)* :

Officer Commanding      Hydrographic Survey Vessel SAS PROTEA      2001 - 2004

(b) Shore service (periods and posts) — *Services à terre (durée et postes)* :

Acting Hydrographer, SA Navy      June 2003 - February 2004

Hydrographer, SA Navy      February 2004 — August 2017

(c) IHO related activities - *Activités relatives A l'OHI*

Director of the International Hydrographic Organization since September 2017

Chair of the IHO/Singapore Innovation and Technology Laboratory since

Vice Chair of IHO Inter Regional Coordinating Committee (IRCC) (2009-2012)

Member IHO Strategic Plan Working Group (ISPWG)

Member IHO Capacity Building Sub-Committee (CBSC) (2006-2016)

Member IHO Hydrographic Services and Standards Committee (HSSC) (2009-2016)

Chair IHO Worldwide Electronic Navigational Chart Data Base Committee (WEND) (2006 — 2008)

Member IHO Hydrographic Commission on Antarctica (HCA) (2004-2016)

Member of the IHO Strategic Planning Working Group (SPWG) (2003 — 2007)

Chair Southern Africa & Islands Hydrographic Commission (SAIHC) (2003 — 2007)

Vice Chairman Southern Africa & Islands Hydrographic Commission (SAIHC) (2008 — 2009)

Chair Southern Africa & Islands Hydrographic Commission (2009 — 2016)

RSA Head of Delegation to 3rd EIHC	2005
RSA Head of Delegation to XVIIth IHC	2007
RSA Head of Delegation to 4th EIHC	2009
RSA Head of Delegation to XVIIIth IHC	2012
RSA Head of Delegation to 5th EIHC	2014
RSA Head of Delegation to 1 <sup>st</sup> Assembly	2017

<sup>2</sup> All service and experience relevant to the nomination and which provide an indication of the extent to which the candidate is qualified to serve as Secretary-General or Director.

*Tout service et toute experience en rapport avec la candidature donnant une indication de la mesure dans laquelle le candidat est qualifié pour occuper le poste de Secrétaire général ou de Directeur.*

Conduct IHO Technical Visits to Uganda, Namibia, Malawi, Tanzania, Kenya & Mozambique-2006

Conduct IHO Technical Visit to Malawi — 2008

Conduct IHO Technical Visits to Namibia & Malawi — 2011

Conduct IHO Technical visits to Seychelles, Mauritius, Tanzania & Kenya - 2012

Conduct IMO Mission — Technical Visit to Kenya - 2016

9 Non-Hydrographic service — *Services autres qu'hydrographiques* :

(a) Sea service (periods and posts) — *Services à la mer (durée et postes)* :

1980 - 1990

i. Navigating/ Watchkeeping Officer

SAS MOSSELBAY  
SAS UMZIMKULU  
SAS FLEUR  
SAS UMHLOTI  
SAS DRAKENSBERG  
SAS WINDHOEK  
SAS JOHANNESBURG

ii. Commanding Officer

SAS FLEUR 1986  
SAS FLEUR 1991 — 1992  
SAS WALVISBAY 1993 — 1994  
SAS UMKOMAAS 1995

(b) Shore service (periods and posts) -  
*Services à terre (durée et postes)* :

Senior Officer Staff Duties	Flag Officer Fleet Headquarters	2000
Senior Lecturer Operations	SA Naval Staff College	1999
MCM Squadron Commander	Naval Base Simon's Town	1997 - 1998

**SCIENTIFIC ACTIVITIES — ACTIVITES SCIENTIFIQUES**

10 Research work and awards — *Travaux de recherche et récompenses obtenues* :

*Recipient of the UKHO 2009 Alexander Dalrymple Award (The award is a symbol of recognition for outstanding dedication and contribution to hydrography)*

11. Scientific Societies (member of, past and present) — *Sociétés savantes (dont il est ou a été membre)* :

South African Hydrographic Society

South African Data Centre for Oceanography (SADCO)

SANDF Geospatial Information Committee

South African Extended Continental Shelf Work Group

South African National Work Group on Marine Spatial Planning

South African Geomatics Council

#### **CANDIDATE'S POSITION - POSITION DU CANDIDAT**

En ma qualité de Directeur de l'OHI, je suis pleinement engagé dans la mission de l'OHI qui consiste à faciliter la fourniture d'informations hydrographiques adéquates et opportunes pour la navigation maritime mondiale et à d'autres fins, en coordonnant les travaux des organismes hydrographiques nationaux. Pour y parvenir, il est nécessaire de réévaluer en permanence les stratégies existantes afin de suivre le rythme de l'évolution constante de l'environnement et des demandes et d'aspirer à des améliorations permanentes.

A cet égard, je crois que :

Le Secrétariat de l'OHI devrait permettre aux Etats membres d'exprimer activement leurs idées, de partager leurs expériences et leur expertise dans l'intérêt de l'OHI. La force de toute organisation réside dans son nombre et la plus large participation possible devrait être encouragée dans les travaux des comités et des groupes de travail, pour assurer une vision et une compréhension communes. De nombreux États côtiers ne sont toujours pas membres de l'OHI ; aussi, une organisation dynamique, qui fonctionne bien et s'adapte rapidement à l'environnement et aux changements, attirera de nouvelles adhésions. Les Services hydrographiques des Etats membres qui ont récemment adhéré à l'OHI devraient bénéficier d'une attention particulière dans le cadre d'un programme structuré, afin de pouvoir devenir autonomes et aptes à s'acquitter avec succès de leurs responsabilités nationales.

La sensibilisation à l'importance fondamentale de l'hydrographie pour le développement durable et le respect de la Convention internationale sur la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) demeurent une priorité absolue pour la participation des pays en développement aux travaux de l'OHI. Il s'est avéré que les efforts de renforcement des capacités régionales menés par les Etats membres de l'OHI dans le cadre d'activités bilatérales ont très largement permis de concrétiser cette prise de conscience et d'accroître l'engagement concret en faveur des capacités hydrographiques. Ces activités doivent être encouragées et reconnues comme une autre phase importante du renforcement des capacités.

L'engagement de l'OHI envers la communauté maritime de fournir une couverture appropriée en ENC est devenu réalité grâce à l'implication de ses Etats membres et ces efforts sont largement reconnus. L'inclusion récente de la S-100 dans le cadre réglementaire de l'OMI doit être considérée comme un succès majeur pour l'OHI, mais cela signifie également que l'OHI et ses Etats membres doivent clairement respecter les délais impartis. Il est indispensable que toutes les parties prenantes disposent d'un calendrier S-100 fiable pour les spécifications de produit de l'OHI classées par ordre de priorité, pour leur permettre de développer leurs services associés. Le prochain défi pour les Etats membres de l'OHI sera de respecter ces délais, en priorité, et ensuite de produire des produits appropriés pour la S-100 pour que les ECDIS S-100 deviennent une option viable pour les navigateurs. Ce résultat ne peut être atteint que par l'effort concerté des différents groupes de travail techniques de l'OHI qui participent à ces développements cruciaux. Tous les Etats membres devraient s'efforcer de mettre leur personnel à disposition et de le soutenir pour qu'il puisse participer activement aux groupes de travail.

La participation de l'OHI à la mise en œuvre de la navigation électronique est essentielle pour garantir que la meilleure solution possible soit trouvée afin de satisfaire les besoins des navigateurs et d'améliorer la sécurité, tout en veillant à ce que la position de l'OHI fasse autorité. Si, au fil des ans, l'accent a été mis sur la fourniture de produits répondant aux besoins en matière de sécurité de la navigation, désormais l'accent sera davantage mis sur la fourniture de services techniques et de services de données. Il est donc essentiel de participer aux travaux de l'OMI afin que l'OHI puisse suivre les demandes des utilisateurs finaux et élaborer des normes qui répondront aux besoins futurs.

Le renforcement des capacités reste un objectif stratégique important pour garantir que les Etats membres de l'OHI fonctionnent sur un pied d'égalité. La stratégie de renforcement des capacités de l'OHI se concentre sur son engagement auprès des pays en voie de développement en améliorant leurs capacités afin de permettre à ces Etats de devenir des membres productifs de l'OHI et de fournir des services et des produits hydrographiques pour faire progresser la sécurité et l'efficacité maritimes, à l'appui de la protection et de l'utilisation durable de l'environnement marin. Les efforts de renforcement des capacités devraient maintenant être élargis pour aider tous les Etats membres de l'OHI à faire face aux véritables défis du futur très proche, tels que le perfectionnement du personnel pour participer au développement des spécifications de produit S-100 qui requiert des compétences techniques élevées, l'apprentissage de nouvelles méthodes et la formation à de nouveaux outils de production ainsi que la création de capacités pour produire davantage de produits afin de satisfaire les besoins de tous les utilisateurs de données maritimes.

<b>ADDITIONAL INFORMATION — RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</b> (if any) (le cas échéant)
--

Mon premier mandat de Directeur de l'OHI, de 2017 à 2023, en charge du Programme 2 du WP de l'OHI (partie technique du Programme de l'OHI) m'a donné l'occasion de participer activement aux travaux du Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) et de ses groupes de travail, et de les guider vers la mise en œuvre de la composante 1.4 de l'Orientation stratégique (SD) 1. : « *Élaborer, améliorer, promulguer et promouvoir des normes hydrographiques claires, uniformes et globales afin d'améliorer la sécurité de la navigation en mer, la protection du milieu marin, la sécurité maritime et le développement économique* ».

Je suis extrêmement fier des efforts déployés par tous les participants aux travaux du programme technique au cours de cette période très difficile où les développements techniques ont été sérieusement entravés par l'impossibilité de se rencontrer en personne en raison des restrictions que la pandémie de COVID nous a imposées à tous. Le calendrier S-100 pour les spécifications de produits prioritaires de l'OHI reflète la persévérance et le dévouement des présidents et des membres du Comité, des groupes de travail et des équipes de produits. Tous les efforts de développement de la S-100 et de ses spécifications de produit connexes ont été réalisés dans la perspective de l'adoption par l'OMI des ECDIS S-100 et un retard trop

important ne pouvait être toléré, et c'est ce qui m'a guidé dans mes actions visant à obtenir l'approbation de l'OMI.

Le dernier résultat consistait à obtenir l'approbation du Comité de la sécurité maritime de l'OMI (MSC106) où j'ai représenté l'OHI et où j'ai eu l'occasion d'assurer aux délégués qu'un calendrier S-100 fiable pour les spécifications de produits prioritaires de l'OHI était crucial et que l'OHI s'engageait pleinement à respecter ces délais. Le Comité de la sécurité maritime de l'OMI (MSC 106) a adopté la nouvelle résolution MSC 530(106) sur les normes de fonctionnement des systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (ECDIS) le 11 novembre 2022. L'OHI a été invitée à tenir l'OMI informée du processus d'élaboration de la norme-cadre S-100 de l'OHI.

Je suis très fier de ce résultat et très reconnaissant envers les nombreux participants de l'OHI pour leurs efforts qui m'ont permis de représenter l'OHI en toute confiance. Le voyage n'est cependant pas terminé et, pendant les trois prochaines années, le programme technique de l'OHI devra bénéficier de la priorité la plus élevée, car la crédibilité de l'OHI dépend de la livraison des normes et des produits qui feront des ECDIS S-100 une réalité. Je suis prêt à continuer à superviser ce processus, à servir la communauté hydrographique mondiale de la manière la plus performante et à représenter l'OHI, si je suis élu au poste de Secrétaire général ou de Directeur.

Date : 24 novembre 2022



Signature of candidate:

*Signature du candidat* : Captain (ret) A. Kampfer, MMM

Forwarding Authority - *Autorité qui transmet* :

National Hydrographer: **Acting National Hydrographer, Republic of South Africa**



---

Signature of forwarding authority:

*Signature de l'autorité qui transmet* :